

ECOLE MATERNELLE DE NOMMAY CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 30 MARS 2018
--

Etaient présents :

Enseignantes : E. MICHELI, M. LOLLIOT.
Parents élus: Mmes CIRET, GILLAND, HAAS et VENDOLA.
Représentant la Mairie : Mr BOILLOT, maire. (Arrivé à 19h20, venant du conseil de l'élémentaire)
Mme BULME, adjointe aux affaires scolaires. (Idem)
DDEN: Mme CABURET. (Idem)

Personnes excusées/absentes :

Personnel AESH : Mme RICHARD.
Psychologue Scolaire : Mme BERTOLOTTI
Personnel ATSEM: C. CHAVEY.

La séance est ouverte à 17 heures 30.

I. RETOUR SUR LE P.V DU CONSEIL DU 20.10.17

Le P.V est relu, sans remarque d'aucun des membres, ni de Mr l'Inspecteur, il est adopté à l'unanimité.

Comme d'habitude, les familles seront averties que le compte-rendu du conseil d'école est disponible par le biais des cahiers de liaison. Celles qui le désirent en recevront alors un exemplaire papier. De même, il est mis en ligne sur le site de la mairie.

II. VIE DE L'ECOLE.

A noter en préambule que Marie LOLIOT sera en congé maternité le vendredi 6 avril 2018, elle sera remplacée pour la dernière période de l'année scolaire par Camille BOTELLI. Il est probable que Marie LOLLIOT change de poste à la rentrée 2018.... Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie de maman.

1. Projets réalisés.

08.12.2017 : Le Téléthon. Les deux classes avaient fabriqué des cakes vendus à la tranche 1€. La vente a rapporté 206€ intégralement reversés à l'AFM. Les enfants adhèrent bien au projet, ils sont heureux de pouvoir aider des enfants malades. Merci à la Récréfoiyne pour son aide et l'achat des sachets. Les familles ont fabriqué des cakes, les mamans ont vendu devant les barrières... Merci à tous ! Les élèves avaient aussi décoré un carré de papier qu'ils devaient venir déposer à la base de BROGNARD le samedi en famille pour former le mot TELETHON (commun aux écoles des 5 communes), peu de participation. Mauvaise météo ?

La fête de Noël à l'école a eu lieu en trois temps :

Le 12.12.2017 : Les enfants ont assisté à un spectacle à l'école par la lueur des contes « Noël, givre et cannelle ». Ce spectacle est offert par la mairie (budget CCAS), il est suivi d'un petit goûter également offert par la mairie.

Le 21.12.2017 : Les enfants sont allés à la boulangerie de Nommay « Le Fournil » pour fabriquer des petits Jean Bonhommes au chocolat. Merci à Mr et Mme CURIE et leur équipe pour l'accueil chaleureux réservé aux enfants.

Le 22.12.2017 : le Père Noël nous a rendu visite. La coopérative à offert les boissons et les mandarines, la municipalité a offert des papillotes et un livre à chaque enfant. Grand merci à notre « Père Noël » qui s'est prêté au cérémonial avec plaisir. Il a apporté une petite cabane-bibliothèque à la classe des PS/MS et un circuit de dominos aux MS/GS.

Des calendriers avec photo des enfants ont été vendus par l'association des parents d'élèves. Un bénéfice de 307,25€ a été dégagé, cette vente a reçu un bon accueil auprès des parents, c'est Sandrine GARNIER, « Des sourires et des âmes », maman et photographe qui a réalisé les portraits.

Le 19.01.2018 : rencontre USEP activités gymniques. Elle a eu lieu au gymnase Cuvier de Montbéliard. Très bien organisée et permet aux enfants d'utiliser du matériel auquel ils ne sont pas habitués.

Le 26.01.2018 : La galette des rois. Elle nous a été offerte par notre boulanger, Mr CURIE, «Le fournil de NOMMAY ». Merci !

Le 09.02.2018 : Carnaval dans l'école. Les enfants sont venus déguisés et les parents ont offert les beignets. Encore merci à eux !

Le 03.03.2018 : Repas dansant de la Récréfoiyne. La RécréFoyine, l'Association des Parents d'Elèves a organisé son repas annuel. C'était un repas karaoké, la soirée fût réussie... la convivialité étant le but principal de cette soirée...

Carnaval de NOMMAY : il a eu lieu le 24 mars. L'école prépare des instruments de musique et invite les enfants avec et sous la responsabilité des parents à se regrouper autour du char de la Récréfoiyne.

2. Projets à venir.

USEP : La matinée danse aura lieu le mardi 3 avril, la randonnée le vendredi 18 mai.

Projet ADEC : La commune de NOMMAY adhère à l'ADEC. Une première réunion pour les enseignantes va avoir lieu le 5 avril 2018. Le travail autour des albums d'un auteur et /ou illustrateur pourra débuter. La visite de l'auteur et/ou illustrateur aura lieu sur le début de l'année scolaire prochaine. Il n'y aura pas de salon en 2018. Prochain en 2019.

Le Livre Elu : une liste de livres est établie par une commission de conseillers pédagogiques. Un chèque livre est offert par l'Inspection Académique pour aider à acheter les ouvrages, l'école complète avec l'aide de la coopérative. Les deux classes travaillent autour des livres. La production réalisée sera exposée à la médiathèque de MONTBELIARD courant mai et juin. Les classes iront peut être la visiter ?

Ligue contre le cancer: cette année le travail porte sur le thème des bienfaits d'une alimentation saine sur la santé, il concerne la classe des Grands et Moyens. Il y aura une ou deux interventions en classe sur le sujet et la classe devra produire une réalisation : affiche, jeu...

Sortie de fin année. Elle n'est pas « ficelée pour le moment », elle concernera les deux classes si elle a lieu. Elise MICHELI préfère attendre l'arrivée de la nouvelle maîtresse des PS/MS pour construire ce projet avec elle. Les parents d'élèves élus seront « prioritaires » pour accompagner le cas où, en remerciement de leur investissement dans la vie de l'école. Peut être le Parc des Campagnes qui propose des ateliers pédagogiques cette année ???

Le samedi 16.06.2018 : Fête des écoles. Le thème (surprise !) se précise dans l'esprit des enseignantes, le travail va commencer... A noter qu'elle a été avancée dans l'année afin que tous les enfants soient là, et du fait de la longueur de la dernière période.

Dernière semaine d'école : goûter de fin d'année dans le verger de l'école, anniversaires de juillet et d'août. Bataille d'eau ? Petite kermesse ? Contes ?... Projet en cours d'élaboration.

3. Santé.

Le 1.12.2018 : visite de l'orthoptiste. Les PS ont été examinés ainsi que les enfants absents l'an passé. De même, Madame QUINTAINE vérifie si un suivi chez un médecin ophtalmologue a été mis en place pour les enfants détectés en 2017.

Mars et avril 2018 : Santé. Les enfants de moyenne section sont vus par l'infirmière de PMI, si besoin, les enfants seront orientés vers le médecin de PMI.

PAI : A noter que cette année quatre enfants sont accueillis avec un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) du fait de pathologies demandant une médication ou des gestes précis en cas de crise au sein de l'école (asthme, allergies...).

AESH : Madame **Aurélié RICHARD** aide à raison de 15 heures hebdomadaires un enfant porteur de handicap. Elle ne peut en rien se substituer à l'ATSEM ou aux enseignantes en cas d'absence par exemple. Elle participe aux sorties avec l'enfant dont elle s'occupe. A noter qu'un autre dossier MDPH (maison du handicap) est en cours, et permettra d'accueillir un enfant porteur de handicap avec une aide humaine. Le conseil d'école regrette que les AESH ne puissent être remplacées en cas de congé maladie, leur absence mettant un frein aux apprentissages des enfants concernés. Les enseignantes font remarquer que cela impacte aussi l'organisation générale de l'école (emploi du temps de l'ATSEM...).

4. Aides et évaluations.

Intervention de Christophe VOYNET, maître E pour la grande section. Suite à des évaluations effectuées au sein de la grande section en janvier il y a un groupe de soutien cette année. Quatre enfants travaillent avec lui à raison de deux fois une heure par semaine.

Un maintien en GS est de même envisagé (dossier MDPH).

Soutien : l'aide personnalisée continue à raison d'une heure tous les mardis soirs. Elle concerne les trois sections de l'école, le travail s'orientant autour de la lecture, du graphisme, des projets Livres Complices et Livre Elu.

Nouveaux livrets et rendu aux familles : le nouveau livret est opérationnel maintenant pour les trois sections. Dans la classe de PS/MS, il a été rendu en main propre à chaque famille au cours d'un petit entretien de 10 minutes. Dans la classe des MS/GS, l'enseignante a reçu en priorité les parents des enfants rencontrant des difficultés et les autres familles à leur demande.

5. Alarme incendie et sécurité.

Une alarme incendie a eu lieu à ce jour le 7/11/17. Une prochaine aura lieu le 24 avril 2018. Il serait opportun d'en faire une sur un temps de sieste des PS.

Les extincteurs furent vérifiés le 6/3/18.

A noter que le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) est mis à jour par la mairie, le matériel nécessaire est prévu... Un exercice de confinement départemental a eu lieu le 11/12/2017. RAS !

VIGIPIRATE : Nous sommes toujours en plan Vigipirate. Le périmètre scolaire a été sécurisé, les loquets aux portes pour se confiner en cas d'attentat/ intrusion ont été installés. Les enseignantes continuent de faire de temps à autre un exercice de confinement attentat/intrusion afin que les enfants prenant cela comme un jeu acquièrent des habitudes.

Les enseignantes demandent où en est on pour une formation secourisme sur la commune (employés, élus...) ? Si cela se fait elles souhaitent toujours y participer.

6. Personnel de l'école et effectifs.

Effectifs des élèves : l'effectif est de 22 dans la classe d'Elise MICHELI et 18 dans la classe de Marie LOLLIOT (Patricia BAUMLER-Titulaire depuis septembre 2014), soit 40 élèves dans l'école. Les effectifs pour la rentrée prochaine ne sont pas connus de façon définitive à cette date, les inscriptions vont se faire en mairie. La directrice fait des prévisions dans le sens de la stabilité.

Réunion des nouveaux inscrits: elle aura lieu le samedi 30 juin au matin, les familles y sont invitées lors de l'inscription en Mairie.

Personnel : Elise MICHELI : reste. Patricia BAUMLER : suite à un long congé maladie, elle vient d'obtenir un poste aménagé hors classe. Marie LOLLIOT est remplaçante attachée à notre école, et participe au mouvement. Christelle CHAVEY reste. Aurélie RICHARD devrait être là en temps qu'AESH.

III. TEMPS SCOLAIRE ANNEE 2018/2019 et PROJET d'ECOLE.

Après consultation des parents qui se sont prononcés pour un retour à la semaine de quatre jours, suite au conseil d'école extraordinaire du 15/12/2017, une demande de dérogation a été déposée. Il y aura classe les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h15. Etude en cours par la Mairie d'un accueil le mercredi matin, un sondage sera fait auprès des parents en Mai.

Un nouveau projet d'école qui couvrira de 2018 à 2021 est en cours d'élaboration. Il sera commun à la maternelle et à l'élémentaire. Il aura pour thème la méthodologie dans le travail, qui mieux maîtrisée apporte plus d'autonomie et favorise la réussite. Thème et grands axes ont été validés par Mr l'Inspecteur. Les parents adhèrent à ce projet et seront invités à le valider lorsque la rédaction sera achevée.

IV. ACHATS ET TRAVAUX RÉALISÉS ET/OU DEMANDÉS.

Le principe du petit cahier sur lequel sont notés les petits travaux demandés est toujours en place. Cela permet de gérer de façon hebdomadaire les petits travaux. C'est une bonne formule. A poursuivre...

Il y avait à prévoir au conseil d'école du 20 octobre 2017:

Il y a du sable sous le petit train et au fond de cabane dans la cour, serait-il possible de poser **quelques dalles** → à l'étude ? Cela devient urgent ! **NON FAIT** (Mr le Maire précise que la météo maussade est la cause de ce retard).

Les **dalles du plafond** tachées. Problème d'infiltration. Lors de fortes pluies la classe des MS/GS a eu une entrée d'eau par le plafond entre deux dalles, ce linteau a vraiment souffert, ainsi que celui au dessus des escaliers qui mènent à l'école élémentaire. C'est l'entreprise STRAUB qui devait intervenir suite au bilan qui a été fait. Où en est-on ? A suivre. **NON FAIT ???** Mr le Maire répond qu'il va se renseigner auprès de Mr LECHINE adjoint aux travaux en charge du dossier, et auprès de David MEILLET qui avait repeint le linteau concerné.

Les portes sous l'évier de la cuisine étaient abimées et coulissaient mal. Mr STOCKLI, menuisier qui les a installées à la construction de l'école a été chargé de la réparation. **FAIT**

Un souci de plomberie persiste : **le siphon de la cuisine**, l'eau stagne toujours malgré l'intervention du plombier ? Obligation d'attendre entre deux utilisations que l'eau se soit évacuée.... ??? Monsieur le Maire répond qu'on ne peut remédier à ce problème car il n'y a pas assez de pente. **A retirer de la liste.**

Le nettoyage des « **bouches de VMC** » a été oublié. **FAIT.**

Le périmètre scolaire a été fermé durant les vacances d'automne et donc le **grillage** actuel dangereux à plusieurs endroits a disparu. Reste le souci d'une ouverture du portail sans avoir à quitter classe et élèves ? **FAIT**

Loquets et cadenas aux portes pour confinement. **FAIT**

Anti pinces doigts à la porte des toilettes enfants et du cagibi de ménage, l'actuel est très abimé. **La commande est en cours.** Mr DILLMANN suit l'affaire.

Une vitre était cassée le long du couloir face à la classe des PS/MS. **FAIT**

La barrière métallique servant de « frontière » entre l'élémentaire et la maternelle est détériorée, plusieurs barreaux étant tout ou partiellement dessoudés, le socle ciment s'émiette. La barrière sera refaite pendant les vacances (semaine 14 ou 15). Pour le ciment ???

IV. LES FINANCES.

1. La coopérative.

Elle présente un solde créditeur de 454,62 € au 30/03/2018.

Comme chaque année, « un gros achat » va être fait avec une partie du bénéfice de la fête des écoles 2017 reversé par la Récréfoiyne, à noter que cette somme ne nous a pas été versée à cette date.

2. Les crédits municipaux.

Les crédits pour l'année civile 2017 sont épuisés depuis le 31 décembre dernier.

Les crédits prévisionnels pour l'année 2018 seront votés courant avril par le conseil municipal, enfants inscrits comptés au 1^o janvier 2018.

Mr le Maire répond qu'un crédit de fonctionnement de 45euros/enfants va être alloué. Le crédit transport devrait rester le même (600€). Pour les demandes particulières, elles seront formulées et étudiées au cas par cas.

Equipement informatique : affaire en cours.

Enfin, malgré « un sursaut de vie » le four de la cuisine est « en fin de vie », un achat dans un futur proche semble inévitable.

V. REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES DES PARENTS ET DE LA MAIRIE.

Est-ce que des exercices PPMS et/ou attentas/intrusion ont été prévus pour le temps de périscolaire dans le bâtiment « Verger des Petits Foyens » (accueil du matin, du soir, cantine. Voir les vacances : hors conseil d'école ?!)? Le plan de confinement en cas de risque majeur est le même que pour les écoles, Madame BULME se renseigne pour le risque attentat/intrusion. Aucun exercice n'a été mais en place jusqu'à ce jour mais les règles ne sont pas les mêmes que celles établies pour les écoles par l'Education Nationale.

Les photos de classes sont elles prévues ? Oui. C'est Sandrine Garnier, « Des sourires et des âmes » qui s'en chargera le jeudi 26 avril (avec les deux enseignantes de PS/MS).

La séance est levée à 19h45.